



CERTIFICAT

N° du certificat : 2024-42 STNO

(Sa validité peut être vérifiée sur le site www.oqualim.com)

Atteste que,

suite à validation de l'audit OQUALIM - RCNA du 15 octobre 2024 au 17 octobre 2024
ayant permis la délivrance du certificat n° **2024-42** , et au contrôle du Socle Technique « Nourri sans
OGM » réalisé conjointement

L'entreprise :

GROUPE ALTITUDE - 1 Bld. du Vialenc CS 30639 - 15006 AURILLAC Cedex

Pour l'unité **GROUPE ALTITUDE Usine d'AURILLAC**
située à **1 Bd du Vialenc - CS 30 639 - 15006 AURILLAC Cedex**

respecte le

Socle Technique
« Nourri sans OGM < 0,9% » (STNO)

Référentiel de certification OQUALIM version en vigueur

- pour les activités de fabrication et la mise sur le marché d'aliments composés pour animaux,
- pour les activités de transformation de matières premières pour l'alimentation animale,
- pour les activités de distribution d'aliments composés, aliments minéraux, aliments liquides et de matières premières pour aliment pour animaux.

Ce certificat est valable du 23 décembre 2024 au 7 décembre 2026.

Fait à Auzeville, le 23 décembre 2024

Nom et visa du responsable de l'organisme certificateur

François LUQUET

RCNA/CERT14/CERT/2-4